

L'industrie française de l'assurance

Par José BARDAJI

Fédération française de l'assurance (FFA)

L'assurance en France collecte près de 220 Md€ de cotisations et dispose d'un portefeuille de placements de 2 411 Md€, l'équivalent de 102 % du PIB. Ces chiffres reflètent le poids économique particulièrement élevé de cette industrie, qui accompagne tous les Français, ménages ou entreprises, à tous les stades de leur vie ou de leur développement. En effet, l'assurance protège les Français et leurs biens (voiture, habitation...) contre des risques de toutes natures. Elle protège aussi l'activité et les biens des entreprises, de plus en plus des conséquences d'une cyber-attaque. Elle finance l'économie, les entreprises et les administrations publiques, principalement européennes, grâce notamment au succès de l'assurance vie.

Le marché de l'assurance en France est le cinquième au monde, derrière les marchés américain, chinois, japonais et britannique (voir le Tableau 1 ci-contre). En raison de sa taille, il pourrait offrir de réelles perspectives de développement pour les assureurs étrangers. Pourtant, la part de marché des assureurs étrangers en France est stable (à près de 20 % depuis vingt ans), ce qui témoigne d'un marché mature et concurrentiel aux perspectives de croissance limitées et incertaines en raison d'une réglementation complexe et d'une fiscalité mouvante. En revanche, les assureurs français se développent à l'étranger : 37 % de leur chiffre d'affaires y est réalisé, en hausse de 10 points en l'espace de vingt ans. L'activité des entreprises étrangères en France et des entreprises françaises à l'étranger est essentiellement concentrée en Europe, ce qui témoigne aussi de l'importance de la proximité avec l'assuré pour cette industrie.

Que représente l'industrie française de l'assurance ? D'après les données de la Comptabilité nationale de l'Insee, elle correspond à 1,5 % de la production et à 0,6 % de la valeur ajoutée et de l'emploi. Une petite industrie donc. Ces statistiques sont aussi justes qu'elles minimisent le poids réel de l'assurance. L'assurance présente des particularités dont l'analyse par la comptabilité nationale rend imparfaitement compte ⁽¹⁾. Pour cette raison, la grille de lecture offerte ici – centrée sur le marché français – s'écarte à dessein de celle utilisée habituellement pour décrire un secteur. Le propos retenu visera à expliciter d'abord à quel point l'assurance intervient dans le quotidien des Français pour leur permettre de se protéger contre un risque ou de se constituer une épargne. Rappelons que les activités assurantielles ont représenté 219 Md€ de

	Vie (en Md\$)	Non-vie (en Md\$)	Ensemble (en Md\$)	Part du marché mondial (en %)	Primes (en % du PIB)
1- États-Unis	593,4	876,0	1469,4	28,3	7,1
2- Chine	313,4	261,5	574,9	11,1	4,2
3- Japon	334,2	106,4	440,6	8,5	8,9
4- Royaume-Uni	235,5	101,0	336,5	6,5	10,6
5- France	165,1	92,9	258,0	5,0	8,9
6- Allemagne	96,4	145,0	241,5	4,7	6,0
7- Corée du Sud	98,1	81,0	179,0	3,5	11,2
8- Italie	125,3	44,9	170,3	3,3	8,3
9- Canada	54,1	73,8	127,9	2,5	7,5
10- Taiwan	102,0	19,9	121,9	2,4	20,9

Tableau 1 : Les dix premiers marchés d'assurance en 2018 (source : Swiss Re (2019)).

cotisations et 175 Md€ de prestations en 2018 ⁽²⁾. Nous nous attacherons ensuite à montrer l'importance de cette industrie dans le financement de l'économie, aussi bien auprès des entreprises que des administrations publiques.

L'assurance au service de la protection des Français

Les assurances de biens et de responsabilité ont collecté un peu plus de 56 Md€ de cotisations en 2018, dont 63 % au titre des assurances de particuliers (automobile, habitation...) et 37 % au titre des assurances de professionnels (voir le Tableau 2 ci-après).

	Montant (en Md€)	Part (en %)
Par branches	56,1	100
dont automobile	22,1	39
dont biens des particuliers	10,7	19
dont biens des professionnels et agricoles	7,9	14
dont responsabilité civile générale	3,7	7
dont construction	2,2	4
dont autres	9,5	17

Tableau 2 : Cotisations en assurances de biens et de responsabilité en 2018 (source : FFA, Affaires directes, novembre 2019).

(1) Toutefois, le changement de base 2010 a apporté de nettes améliorations (Insee, 2014).

(2) Sauf mention contraire, les données indiquées portent sur les affaires directes réalisées en France par des sociétés d'assurance régies par le Code des assurances.

L'assurance automobile fait face à de nombreux défis

L'assurance automobile est la branche non-vie la plus importante : 53,6 millions de véhicules sont assurés, dont 42,6 millions de 4 roues (véhicules dits de 1^{ère} catégorie) et 4 millions de 2 roues motorisés (dits de 3^{ème} catégorie). Avec un peu plus de 22 Md€ de cotisations en 2018, elle représente 39 % des cotisations totales en assurances de dommages. La prime d'une assurance voiture s'établit en moyenne à 410 € HT, mais se situe à 240 € pour un contrat assuré au tiers (responsabilité civile, vol, incendie et bris de glaces) et à 496 € pour un contrat tous risques. Pour une moto, elle est de 240 € HT. Un automobiliste change d'assurance environ tous les sept ans.

En France, 8,8 millions de sinistres en automobile ont été déclarés en 2018 pour une charge de prestations de 17,5 Md€. En 4 roues, ce sont 7,7 millions de sinistres qui ont été déclarés. Les sinistres les plus fréquents sont les bris de glace (2,6 millions) et les dommages tous accidents (2,4 millions), mais ce sont aussi les moins coûteux. À l'opposé, les dommages corporels ne représentent que 2 % du nombre de sinistres, mais 35 % de la charge totale. Depuis plusieurs années, la sinistralité baisse. En revanche, le coût moyen des sinistres est en hausse, notamment pour les dommages corporels (voir la Figure 1a ci-dessous).

L'assurance automobile reste un produit d'appel. Les résultats techniques de la branche à l'aune du ratio combiné, qui correspond au rapport de la charge des sinistres sur les primes collectées, sont négatifs depuis 2005 (le ratio est supérieur à 100 %, voir la Figure 1b ci-contre). Toutefois, la branche dégage un résultat positif grâce aux produits financiers provenant du placement des provisions. L'environnement de taux bas a toutefois pour conséquence de tarir ces produits financiers, ce qui presse les assureurs à modifier leur modèle économique afin d'améliorer leurs résultats techniques.

À l'avenir, l'assurance automobile reste sujette à des mutations d'envergure. Les dispositifs d'aide à la conduite et, demain, la voiture autonome laissent présager une baisse sensible de la sinistralité et, en corollaire, de la taille du marché. Pour la principale branche de

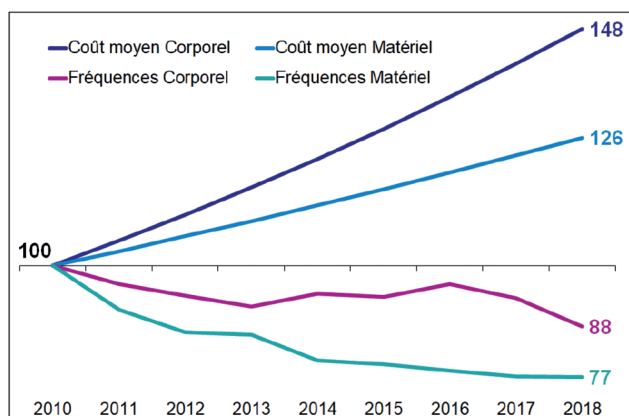
l'assurance dommage, cette évolution invite la profession à accompagner la mutation de l'industrie automobile.

L'assurance habitation connaît des évolutions technologiques

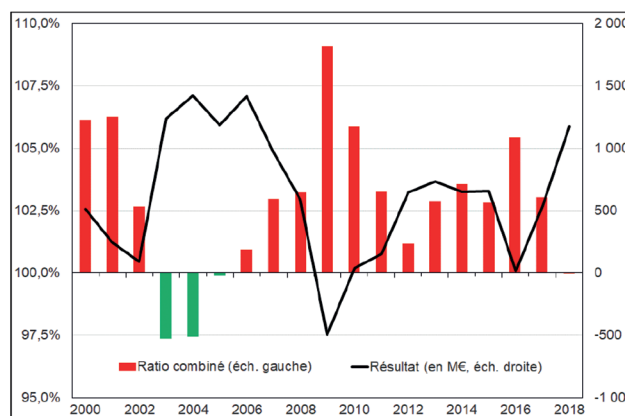
L'assurance habitation au sens large (on parle de contrat multirisque habitation) garantit l'assuré contre l'incendie, le vol, le dégât des eaux, les tempêtes, les catastrophes naturelles, ainsi que la responsabilité du chef de famille contre les dommages qui pourraient être causés à autrui. 41,9 millions d'habitations sont assurées, dont 35,3 millions occupées et 6,6 millions non occupées. Cette assurance n'est obligatoire que pour les locataires et les propriétaires si le logement est situé dans une copropriété. Le taux de souscription d'une assurance habitation reste particulièrement élevé, de 97 % pour les occupants avec une nette différence toutefois entre les résidences principales (99,9 %) et les résidences secondaires (72,9 %). Avec 10,7 Md€, elle représente près de 20 % des cotisations en assurances de biens et de responsabilité. La prime moyenne d'une assurance habitation s'établit à 271 € HT pour les occupants. Elle est moitié moindre pour les non-occupants (136 € HT). La durée moyenne d'une assurance habitation est d'un peu plus de sept ans et demi.

3,6 millions de sinistres habitation ont été recensés en 2018 pour une charge de prestations de 7,5 Md€. Les sinistres les plus fréquents sont les dégâts des eaux (1,5 million), loin devant ceux générés par des tempêtes, des épisodes de grêle ou de neige (TGN), par la responsabilité civile, par les vols et les dégâts électriques (entre 0,36 et 0,45 million). Hormis les incendies qui affichent une tendance à la baisse, la sinistralité évolue au gré des intempéries, notamment pour les garanties TGN et dégâts des eaux (DDE, voir la Figure 2a de la page suivante). Les incendies ne représentent que 5 % des sinistres, mais 26 % de la charge totale. *A contrario*, les dégâts des eaux représentent 41 % des sinistres, mais seulement 26 % de la charge.

L'assurance habitation est elle aussi un produit d'appel. Les résultats sont très volatiles. Après des années en territoire négatif, liées à des événements climatiques majeurs, le ratio combiné est inférieur à 100 % depuis

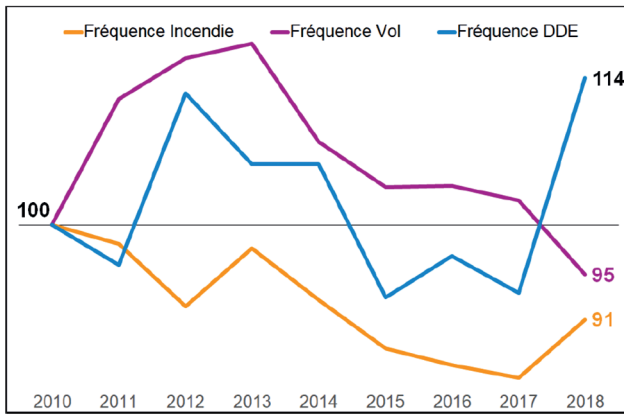


a : Sinistralité (100 = 2010)



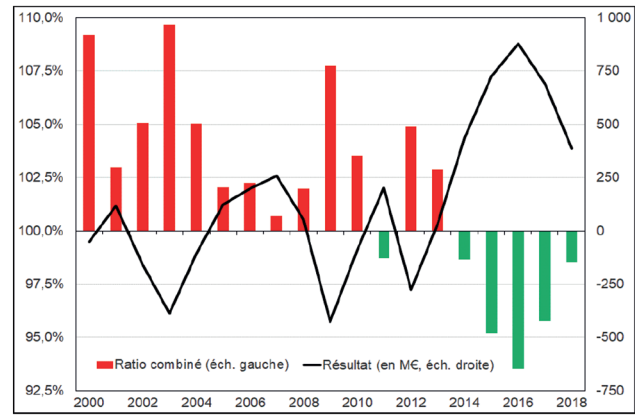
b : Résultats

Figure 1 : Assurance automobile (source : FFA).



a : Sinistralité (100 = 2010)

Figure 2 : Assurance habitation (source : FFA).



b : Résultats

2014 (voir la Figure 2b ci-contre). Le résultat est très lié au ratio combiné, du fait de la faiblesse des produits financiers.

La diffusion des objets connectés (détecteurs à distance, concepts de maison intelligente, assistance à domicile...) pourrait s'accompagner d'une baisse du nombre des sinistres, mais d'une hausse du coût moyen du fait d'un patrimoine technologique incorporé dans l'habitation toujours plus important.

L'assurance dommages aux biens des professionnels évolue avec l'environnement économique

Les assurances de professionnels visent à protéger les entreprises, par exemple contre l'incendie ou les « pertes d'exploitation » lors d'une interruption d'activité. Elles recouvrent différentes assurances, telles que les multirisques pour les artisans, commerçants et prestataires de services, les assurances de risques industriels, les dommages aux biens agricoles et autres dommages aux biens des professionnels. Avec un chiffre d'affaires de 7,9 Md€, l'activité de cette branche reflète l'environnement économique. Ainsi, depuis la grande récession de 2008-2009, le dynamisme de ce marché est faible et la capacité des entreprises à étendre le champ de leurs garanties est limitée.

Le marché de l'assurance responsabilité civile générale est très hétérogène. D'une taille de 3,7 Md€, il rassemble des risques tels que la RC médicale, la RC du bâtiment ou la RC des entreprises de fabrication. L'assurance construction (2,2 Md€ de cotisations) repose sur la combinaison de deux assurances obligatoires : l'assurance du constructeur, dite « dommages ouvrage », et l'assurance des entrepreneurs et architectes, dite « RC décennale ». Ces deux assurances permettent au constructeur de remédier aux dommages sans attendre l'issue incertaine d'un procès en responsabilité. Elles sont liées aux logements mis en chantier. Les autres branches représentent 9,5 Md€ de cotisations, dont 2,2 Md€ pour l'assistance et 2,1 Md€ pour les pertes pécuniaires diverses. La branche dédiée aux catastrophes naturelles (1,6 Md€) connaît, par construction, une croissance régulière. La protection juridique (1,4 Md€) couvre les frais d'une procédure judiciaire. Elle est relativement

dynamique. L'assurance transport (0,9 Md€) est dominée par les marchandises transportées. Dépendante du marché des changes, elle pâtit du Brexit, d'une surcapacité de la flotte maritime et d'un ralentissement du commerce mondial. Enfin, l'assurance-crédit (0,6 Md€) permet aux entreprises de sécuriser leur trésorerie vis-à-vis de la défaillance de leurs clients, tandis que l'assurance-caution (0,6 Md€) offre aux entreprises une protection contre leurs propres défaillances (elle est souvent obligatoire pour les professions réglementées).

L'assurance au service de la protection sociale : acteur minoritaire, mais de fortes perspectives de développement

Les organismes d'assurance ⁽³⁾ interviennent en complément des régimes obligatoires dans le financement de compléments de retraite, le remboursement de frais de soins, le versement d'indemnités en cas d'arrêt de travail, d'invalidité ou de dépendance et le paiement d'un capital ou de rentes en cas de décès. Une partie de ces assurances est spécifiquement destinée à permettre à l'assuré de se constituer un revenu de remplacement au moment de la survenance du risque, en complément de la couverture fournie par la Sécurité sociale. Au total, les organismes d'assurance ont collecté 74,2 Md€ au titre des risques sociaux (voir le Tableau 3 de la page suivante).

En santé, la consommation de soins et de biens médicaux s'est élevée à 203,5 Md€ en 2018. Les régimes publics interviennent pour 80 % dans le financement de ces dépenses contre 13 % pour les organismes d'assurance et 7 % qui correspondent au reste à charge des ménages. Les régimes obligatoires de retraite (de base et complémentaires) ont versé 311,2 Md€ de prestations en 2017 contre seulement 6,6 Md€ pour les régimes de retraite supplémentaire (soit 2 %). La place importante qu'occupent aujourd'hui les régimes obligatoires constitue un frein au développement de la retraite supplémentaire.

(3) Outre les sociétés d'assurance, il est également tenu compte ici des mutuelles relevant du Code de la mutualité, des institutions de prévoyance relevant du Code de la Sécurité sociale et des sociétés de gestion.

	Sociétés d'assurance	Mutuelles	Institutions de prévoyance	Gestionnaires d'actifs	Ensemble
Cotisations collectées	37,9	21,1	12,9	2,3	74,2
Dont santé	12,7	18,9	6,6	-	38,2
Dont retraite ⁽¹⁾	10,8	0,4	0,4	2,3	13,9
Dont prévoyance ⁽²⁾	14,4	1,7	5,9	-	22,1

Tableau 3 : Marché de l'assurance des risques sociaux en 2018 (en Md€) (sources : Drees, FFA).

NB : (1) Données relatives à l'année 2017.

(2) Indemnités journalières, incapacité, invalidité, dépendance, accidents, assurance scolaire...

Si la place qu'occupe aujourd'hui l'assurance dans la protection sociale des Français est modeste, la situation budgétaire de notre économie couplée aux évolutions démographiques qui accroîtront les difficultés de financement des dépenses de retraite, de santé et de dépendance offrent des perspectives à l'industrie de l'assurance.

L'assurance au service de l'épargne des Français

Les assurances d'épargne sont basées sur l'espérance de vie de l'assuré. Le contrat prévoit, en échange de cotisations, le versement d'un capital ou d'une rente si l'assuré est en vie à une date donnée (contrat en cas de vie) ou s'il décède (contrat en cas de décès). L'épargne constituée peut indifféremment être utilisée en vue de financer un projet immobilier, de préparer sa retraite, de transmettre un capital à son conjoint... Cette dimension « couteau suisse » de l'assurance vie contribue à son succès et à sa qualification de « placement préféré des Français ». En effet, l'assurance vie occupe la première place dans le patrimoine financier des Français, représentant environ 40 % des flux nets d'une année et 38 % de l'encours ; elle se place devant les titres et les liquidités (environ 30 % chacun).

Les flux bruts annuels sont particulièrement élevés. En 2018, les cotisations en assurance vie s'élevaient à 140 Md€ et les prestations à 118 Md€, soit une collecte nette de 22 Md€ (voir la Figure 3a ci-dessous). Ces flux sont la conséquence de l'environnement économique et financier et de l'arbitrage des Français d'abord entre la consommation et l'épargne, puis, au sein de l'épargne,

entre l'assurance vie et les autres placements (immobilier, livrets réglementés, PEL, PEA...) qui présentent des niveaux de liquidité, de risque et des régimes sociaux-fiscaux différents.

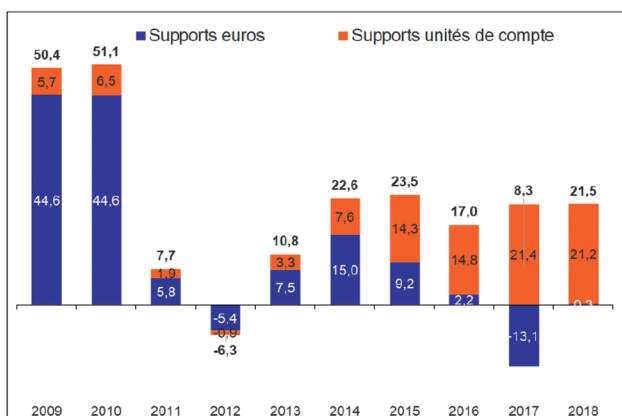
L'assurance vie se compose principalement de deux types de supports, en euros et en unités de compte. Les premiers supports proposent une garantie du capital. Les seconds offrent l'espérance d'un rendement supérieur. Les Français privilégient encore très largement les supports en euros, avec des versements bruts représentant entre 70 et 80 % de l'ensemble des versements réalisés au cours des dernières années. Fin 2018, l'encours s'établissait ainsi à 1 692 Md€, ce qui représentait 72 % du PIB. Les supports en euros représentaient 80 % de cet encours, contre 20 % pour les supports en unités de compte.

Le rendement des supports en euros affiche une baisse tendancielle, à l'image de celle des taux d'intérêt. En 2018, le rendement net des frais de gestion et brut de fiscalité se situait à 1,8 % en moyenne. La performance des supports UC est beaucoup plus volatile, elle est fonction des marchés boursiers. Si elle a affiché une baisse en 2018 (- 8,1 %), elle avait enregistré des hausses comprises entre 3 et 11 % au cours des six années précédentes (voir la Figure 3b ci-après).

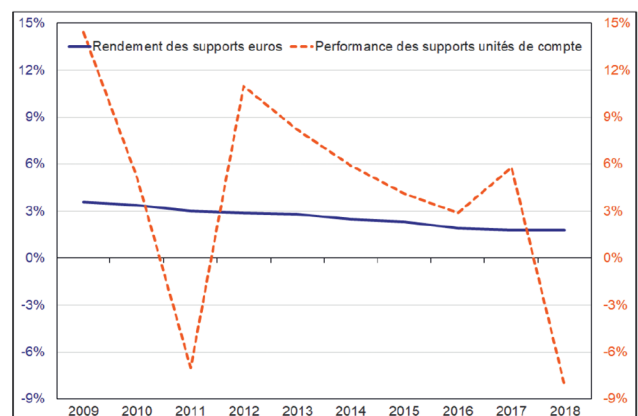
L'environnement de taux bas touche l'assurance vie. À l'actif, l'assureur peut diversifier ses investissements pour rechercher plus de rendement (allongement de la durée, actifs plus risqués, primes d'illiquidité...), mais il est parfois contraint par la réglementation. Au passif, l'assureur peut élargir son offre de produits et de fonds afin de diversifier les placements des assurés. Ces mouvements déjà à l'œuvre sont amenés à connaître une accélération du fait de cet environnement de taux durablement bas et parfois même négatifs.

L'assurance au service du financement de l'économie

L'assurance joue un rôle primordial dans le financement de l'économie. Fin 2018, les placements des sociétés d'assurance représentaient 2 412 Md€, soit un peu plus de la richesse créée en une année en France. En raison du poids de l'assurance vie, les sociétés d'assurance vie et mixtes détiennent 90 % du total des placements.



a : Collecte nette (en Md€)



b : Rendement

Figure 3 : L'assurance vie (source : FFA).

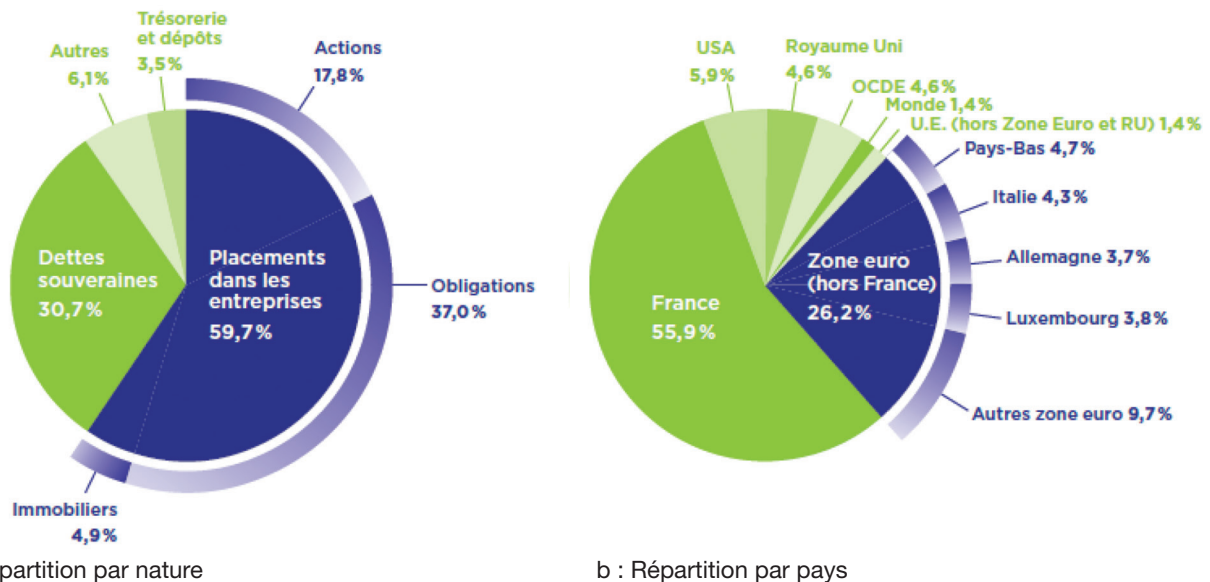


Figure 4 : Placements des sociétés d'assurance à fin 2018 (source : FFA).

Ces placements progressent chaque année, principalement au rythme de la collecte nette en assurance vie et des rendements des actifs en portefeuille. Un examen précis des placements des sociétés d'assurance met en exergue une diversification, laquelle est aussi contrainte par les engagements pris auprès des assurés et par la réglementation. Ainsi, les investissements en titres obligataires représentent 78 % des placements, majoritairement en entreprises (37 %, contre 31 % en souverains, voir la Figure 4a ci-dessus), suivis des titres de capital (18 %), d'actifs immobiliers, pour l'essentiel des locaux commerciaux et des bureaux (6 %), et d'autres actifs (trésorerie, prêts, dépôts...).

Les placements auprès des entreprises représentent ainsi 1 439 Md€, soit 60 % des investissements totaux des sociétés d'assurance. Les sociétés d'assurance détiennent principalement des obligations, des actions et des actifs immobiliers d'entreprises. Enfin, le soutien des sociétés d'assurance aux PME/ETI est croissant : il atteint 82 Md€, en hausse de 32 M€ par rapport à 2014. Cette forte progression reflète la politique volontariste de gestion des portefeuilles dans le contexte actuel de taux bas, mais aussi de l'appréciation de la valeur de marché de ces titres.

Les sociétés d'assurance sont aussi les premiers détenteurs résidents privés de la dette de l'État français. La dette négociable de l'État représentait 1 756 Md € à fin 2018. Les non-résidents en sont les premiers détenteurs (à 52,6 %). Les sociétés d'assurance détiennent 328 Md€ de dette de l'État au sein de leur portefeuille, soit 18,7 % de l'ensemble.

Les investissements des assureurs sont majoritairement localisés en zone euro (à 82 %), notamment sur le territoire national (à hauteur de 56 %, voir la Figure 4b ci-contre). Les principales économies européennes (Royaume-Uni, Allemagne, Italie) accueillent 4 à 5 % des investissements des assureurs.

Présente partout au quotidien, l'assurance doit faire face à de nombreux défis

L'assurance occupe une place première dans le quotidien des Français. Pour acquérir notre maison, par exemple, elle nous aide à nous constituer une épargne (assurance vie), à compléter le financement qui nécessitera de contracter un prêt bancaire (assurance emprunteur), à garantir sa construction (assurance du même nom), à minimiser les dégâts causés par les intempéries, vols et autres sinistres de la vie quotidienne...

La profession de l'assurance doit faire face à plusieurs défis, dont trois sont particulièrement d'actualité. Le premier défi est économique avec cet environnement de taux durablement bas qui met à mal le modèle de l'assurance, aussi bien en vie qu'en non-vie. Le deuxième défi est technologique avec la révolution numérique qui se traduit déjà par des transformations majeures à tous les niveaux : la vente, le *marketing*, la conception des produits, la tarification, la souscription et la gestion des sinistres. Cette destruction créatrice n'est pas nouvelle en soi. La rapidité avec laquelle elle se diffuse l'est davantage. Le troisième défi est environnemental. La place singulière qu'occupe l'assurance lui permet d'être tout à la fois spectatrice du réchauffement climatique, du fait de l'indemnisation par ses soins de sinistres de plus en plus nombreux et coûteux liés aux événements naturels, et actrice en raison des actions de prévention qu'elle met en œuvre et de sa capacité à contribuer à la finance durable.

Bibliographie

FFA (2018), « L'assurance française – Données clés », <https://www.ffa-assurance.fr/etudes-et-chiffres-cles/assurance-de-personnes-donnees-cles-par-annee>

INSEE (2014), « Les comptes nationaux passent en base 2010 », L'Économie française.

SWISS RE (2019), « L'assurance dans le monde : le grand tournant vers l'Est se poursuit », SIGMA, n°3.